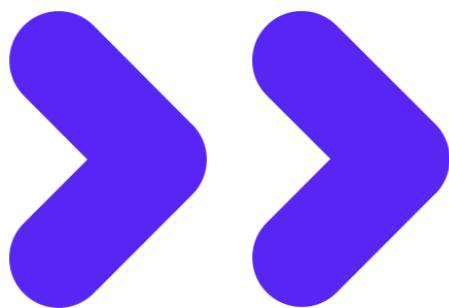




COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE LA SAVOIE



# CODEP EPGV 73

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE du samedi 19 novembre 2022



MINISTÈRE  
DE LA JEUNESSE,  
DES SPORTS  
ET DE LA  
VIE ASSOCIATIVE



Maison des Sports  
Parc de Buisson Rond  
90 rue Henri Oreiller  
73000 CHAMBERY  
Tél. 04 79 60 09 83  
savoie@comite-epgv.fr  
**epgv73.fr**



L'Assemblée Générale du Comité Départemental EPGV de la Savoie est convoquée ce samedi 19 novembre 2022 à l'Auditorium Pierre JOMAIN – Maison des Sports à Chambéry pour clore la saison 2021-2022.

Dès 8h, les dirigeants présents sont accueillis avec un café gourmand.

A 8h30, émargement et placement dans l'Auditorium.

L'Assemblée Générale débute à 9h.

## Assemblée Générale – 19 novembre 2022

Sylvie Aubertiny, désignée Présidente de séance par vote à l'unanimité, remercie les personnes présentes ainsi que les représentants du Comité Régional EPGV Auvergne-Rhône Alpes : Josie Vermorel (Présidente), Kaïs Ben Moussa (Directeur) et Claire Broué (Conseillère Technique Régional) qui ont fait le déplacement.

### Composition de l'Assemblée Générale

- Associations EPGV présentes et représentées : 41**

Section GV	NB LICENCIES 2021-2022	NB DE VOIX 2021-2022
AIGUEBELLE (Foyer rural)	25	3
AITON	15	2
AIX-LES-BAINS	678	14
ALBERTVILLE	490	12
BARBY	186	6
BASSENS	206	7
BEAUFORT	74	4
BOURDEAU	18	2
BOURGET DU LAC	185	6
BRISON St INNOCENT	62	4
CHALLES les EAUX	90	4
CHAMBERY (Bissy)	81	4
CHAMBÉRY (Centre ville)	46	3
CHAMBÉRY (Chantemerle / Chy Le Vieux)	199	6
CHAMBÉRY (Faubourg)	58	4
CHAMBÉRY (J.Jaurès)	43	3
CHAMOUX sur GELON	71	4
CLERY	11	2
COGNIN	90	4
ENTRELACS	287	8

Section GV	NB LICENCIES 2021-2022	NB DE VOIX 2021-2022
EPERSY	28	3
FRONTENEX	102	5
GRESY / MONTAILLEUR	40	3
LANDRY	18	2
MONTMÉLIAN (M )	22	3
MONTMÉLIAN		
FEMININE CŒUR DE SAVOIE	87	4
MOTTE SERVOLEX (la)	793	15
MOUTIERS	36	3
MYANS	50	3
RAVOIRE (la)	52	4
St ALBAN-LEYSSE	103	5
St JEAN de MAURIENNE	51	4
St JEOIRE- PRIEURÉ	24	3
St JULIEN MONT DENIS	48	3
St PIERRE d'ALBIGNY	89	4
Ste HÉLÈNE sur ISÈRE	40	43
TOURS en SAVOIE	60	4
VEREL PRAGONDRA	31	3
VIMINES	85	4
CODEP GESTION CAD		
VOGLANS - VIVIERS	264	8

- Associations EPGV excusées : 3**
- Associations EPGV absentes : 12**
- Animateurs présents** : Sophie Bellinghery, Josiane Cochini, Florence Prat,
- Animateurs excusés** : Chantal Brachet, Nathalie Vincent-Philippe, Murielle Lemaire, Carole Margot,
- Membre excusé** : Louis GARITTA,
- Invités présents** : Mme Josie Vermorel – Présidente du COREG AURA ; M. Kaïs Ben Moussa – Directeur du COREG AURA ; Mme Claire Broué – Conseillère Technique au COREG AURA,
- Invités excusés** : M. Thierry Repentin - Maire de Chambéry ; Mme Maryline Colombo - Présidente de la FFEPGV ; Mr Alexandre Nanchi - Conseiller Régional délégué aux sports.

Sylvie Aubertiny dirige la séance et soumet au vote la désignation d'Anne Avogadri, assistée d'Alizée Patiès, comme secrétaires de séance.

⇒ **Désignation des secrétaires de séance soumise au vote et validée à l'unanimité des membres présents**

Sylvie Aubertiny demande à l'assistance deux scrutateurs : Christine Chaland du club Montmélian Cœur de Savoie et Denise Zapella du club CCV Gym Chambéry, se portent volontaires.

⇒ **Désignation des scrutateurs de séance soumise au vote et validée à l'unanimité des membres présents**

### Délibération

Sylvie Aubertiny rappelle les modalités de délibération et les chiffres pour atteindre le Quorum.

Nombre de clubs affiliés : **53**

Nombre nécessaire de clubs présents physiquement pour atteindre le Quorum (1/3 des clubs) : **18**

Nombre de clubs ayant émargé : **24**

Nombre total de voix des membres actifs : **227**

Quorum des voix (50% des voix des membres actifs) : **114**

Nombre total des voix des membres présents ou représentés : **193**

⇒ **Le Quorum est atteint, l'Assemblée Générale peut délibérer.**

Sylvie Aubertiny rappelle que les différents votes se font à main levée en dehors des votes de personnes qui se font à bulletins secrets => l'accord à l'unanimité des membres présents est donné.

### Procès-Verbal de l'AG du 20 novembre 2021

La précédente AG du Comité Départemental EPGV de la Savoie s'est tenue le 20 novembre 2021 et le Procès-Verbal en découlant a été diffusé aux clubs le 21 décembre 2021.

Sylvie Aubertiny soumet au vote l'approbation de ce Procès-Verbal à l'assistance.

⇒ **Procès-Verbal de l'AG du 20 novembre 2021 soumis au vote et adopté à l'unanimité des membres présents**

### Rapport moral de la Présidente (annexe)

Nicole Camelin, Présidente du CODEP EPGV de la Savoie, fait la lecture de son rapport moral. Après avoir remercié l'ensemble des personnes présentes, clubs, membres du Codir, salariés du CoDep, pour leur engagement auprès d'elle.

⇒ **Rapport moral de la Présidente soumis au vote et adopté à l'unanimité des membres présents**

## Rapport d'activité, saison 2021-2022

### **Evolution des licences**

Sylvie Aubertiny souligne que la saison 2021-2022 est une saison de reprise après la crise sanitaire du Covid-19.

Le nombre de licences a augmenté, les résultats sont encourageants même si nous n'avons pas retrouvé notre « stock » de licenciés d'avant crise sanitaire.

La reprise de septembre 2022 est très satisfaisante et nous donne des raisons d'être optimistes.

Si l'on regarde la répartition géographique des prises de licences, nous constatons que les secteurs urbains sont les plus représentés. Les territoires plus éloignés comme la Maurienne ont plus de mal à retrouver leurs licenciés.

Sur la saison 2021-2022, nous avions projeté de façon optimiste 6500 licences mais nous avons finalement conclu la saison à 5846 licences.

### **Répartition des licenciés**

Sans surprise nous trouvons toujours les femmes en majorité avec néanmoins un petit peu plus d'hommes que d'ordinaire.

Zoom sur les moyennes d'âges : animateurs 52 ans / dirigeants 63 ans / pratiquants 59 ans  
Des efforts sont faits pour redynamiser et recruter des licenciés plus jeunes mais l'adaptation des plannings doit prendre en compte les horaires des personnes en activités (réservations de salles...).

On constate tout de même que les licenciés « historiques » restent fidèles à leurs clubs.

### **Présentation des Commissions**

Sylvie Aubertiny rappelle à l'assistance que le CoDep comporte 5 commissions thématiques :

- COCOM : communication
- CO SP&L : sports et loisirs
- PRODEV : proximité et développement
- COFORM : formation
- COGEST : gestion

Ces commissions ne fonctionnent que par le bon vouloir des élus, bénévoles et salariés. Cette année, le fonctionnement des commissions a été difficile.

Sylvie Aubertiny rappelle que l'on n'est pas obligé d'être membre du Codir pour intégrer les commissions et fait un appel aux licenciés « du terrain », dirigeants et animateurs en soutien.

### **La CoForm :**

Cette saison, reprise de contact avec les animateurs, établissement des fiches de recensement et mise à jour de notre base de données animateurs. Un questionnaire a été diffusé par Alizée Patiès portant sur les demandes de formations spécifiques, mais celui-ci a suscité très peu de retours malgré la possibilité d'organiser les formations sur la Savoie.

Sylvie Aubertiny rappelle à l'assistance qu'il est important de pousser les animateurs à se lancer en formation.

**Formation AssoConnect pour dirigeants** : une journée découverte de la plateforme a été programmée en décembre 2021 et une session de formations en visio a eu lieu cet été.

⇒ Témoignage de Bernard Taverne : le club d'Albertville a pris en main les outils disponibles sur cette plateforme et le bilan est très positif.

Anne Lefay du club d'Aix-les-Bains soulève le problème de la fracture numérique entre un public apte à s'inscrire en ligne et un autre qui n'a toujours pas d'adresse électronique.

Sylvie Aubertiny précise que l'inscription via AssoConnect vient en complément des inscriptions classiques et qu'effectivement il est important de garder le lien social avec les adhérents.

Kaïs Ben Moussa, directeur du CoReg, prend la parole pour souligner que l'expérience du club d'Albertville est intéressante mais rappelle que la plateforme propose différents outils qui peuvent être utilisés indépendamment : comptabilité, adhésions, site internet... Il rappelle qu'un lien direct entre AssoConnect et I-Réseau devrait voir le jour prochainement avec l'arrivée de Raoul Rall, nouvel informaticien récemment recruté à la FFEPGV.

**Co-Sport & Loisirs** : Sur la saison 2021-2022, 10 randonnées ont été programmées, 7 ont été réalisées. Sylvie Aubertiny en profite pour remercier Nicole Monneret et André Genix pour l'organisation de ces randonnées, ainsi que tous les ABR des clubs (11 en Savoie). Elle souligne que le club d'Albertville organise des randonnées chaque semaine avec quelques 60 participants et une bonne quarantaine de personnes sur Aix les Bains.

### **Bilan des projets 2021-2022 : Développement**

La parole est donnée à Alizée Patiès pour présenter le développement.  
Présentation des projets faits en interne et en externe.

- **Réunions dynamique territoriale** : 2 réunions se sont faites en présentiel et 2 en distanciel. L'objectif de ces réunions est de créer un lien entre le CoReg Aura et les CoDep des autres départements pour parler des problématiques de chacun et partager les expériences. Cela a abouti à l'élaboration par exemple du Carnet du dirigeant bénévole et à la mise en place d'un SharePoint régional.
- **ProDev** : 3 réunions sur les différents secteurs de la Savoie se sont tenues au cours desquelles une fiche d'aide au développement du club a été diffusée (activités à mettre en place, investissement en matériel, communication des clubs, former les bénévoles, formation des bénévoles...).
- **Développement de la communication à destination des animateurs** : un groupe WhatsApp (48 participants) a été créé, un regroupement des animateurs a eu lieu en septembre 2022 avec un temps d'informations et temps de présentation de l'activité Feldenkrais® (seulement 6 animateurs présents).
- **Ateliers Bien Vieillir à la Maison de Quartier du Faubourg Montmélian** : 10 ateliers ont été animés par Caroline Fréderic avec une présentation préalable axée sur la nutrition et le bien-fondé de l'activité physique. Des tests avant/après ont été effectués pour voir l'évolution du public concerné.
- **Journée découverte du club GV Forme La Ravoire** en partenariat avec Decathlon (prêt de matériel, communication) : présentation de 4 activités Marche Nordique, Zumba enfants et adultes, Pilates et Courir Sport Santé.
- **Techn'Olympiades de Chambéry Grand Lac** : Chaque jour sur une semaine, des activités différentes sont proposées aux salariés du site. L'EPGV a proposé dans ce cadre un atelier de self défense animé par Michel Messina.
- **Atelier découverte de l'activité « Courir Sport Santé »** par le club de Voglans-Viviers et animé par Stéphanie Carpentier. L'activité est intéressante car elle permet d'attirer aussi un public masculin. Marianne Gout explique que cette activité est conçue avec une évolution de la pratique de la marche vers la course. Le club de Voglans a profité de la licence tremplin pour faire la promotion de cette nouvelle activité en lien avec la formation de Stéphanie Carpentier. Nouvelle activité proposée en mix avec le club d'Aix-les-Bains à la rentrée 22/23. Le cours a vite été complet avec 20 personnes inscrites.

Sur La Ravoire, Laurence Cayot est formée mais il y a eu un problème de créneau non adapté ne permettant pas au cours d'être finalisé.

Claire Broué, conseillère technique régionale, prend la parole pour présenter la formation Courir Sport Santé qui se présente en bi-qualification -> soit de la marche vers la marche nordique soit de la marche vers la course. L'idée est de créer des groupes de personnes qui veulent courir / apprendre à courir. La formation se fait en 3 étapes : poussée du pied, regard / créer un programme d'entraînement / créer un cycle et un événement pour fédérer à l'extérieur. Le groupe peut aussi se constituer et rester sur de la marche avec un travail de renforcement musculaire avec étirements à la fin. Les ateliers peuvent se faire à 2 personnes ou plus pour être plus ludique, ce n'est pas dans l'optique d'une pratique individuelle. Une nouvelle formation est programmée en janvier 2023 par le CoReg.

### **Bilan des projets 2021-2022 : Communication**

La parole est donnée à Anne Avogadri, assistante administrative et responsable Communication au CoDep.

Anne présente l'objectif de cette saison 21-22 qui était de rester dans la continuité de ce qui a été initié sur la saison précédente en boostant la communication externe (se faire voir) et interne (à destination des clubs/animateurs)

- **Présentation du Carnet de route du dirigeant bénévole EPGV** : basé sur les demandes de nouveaux dirigeants de clubs, le CoDep s'est associé au CoReg pour élaborer un document, pratique, interactif avec deux niveaux d'entrée : thématique et par mots-

clés. Le Carnet de bord a été envoyé par mail à tous les dirigeants de clubs en juin 2022 et devrait faire l'objet de réactualisation régulière.

- **Campagnes d'affichage** : afin de travailler sur la visibilité du réseau sur la Savoie, le CoDep a recensé les moyens alloués par les communes et procédé à deux campagnes d'affichage :
  - o **Campagne « En mai je fais EPGV »** : affichages dans les bus du réseau de l'Agglomération Chambérienne, Synchro Bus, et sur les bus Ondéa sur Aix-les-Bains.
  - o **Campagne de rentrée « Bien dans mon club en Savoie »** : 60 panneaux Decaux alloués sur Chambéry sur une semaine fin août, 10 panneaux sur 15 jours sur Aix-les-Bains fin août également, 4 panneaux sur Albertville pour un affichage spécifique au territoire sur 15 jours fin octobre-début novembre. Anne relève la difficulté à communiquer sur la Maurienne et la Tarentaise et la nécessité de trouver d'autres pistes au plus près des besoins des clubs de ces secteurs.
- **Communication des clubs** : la fin de saison 21-22 a été marquée par une forte aide à la création et à la réalisation des supports des clubs facilitée par les logiciels de graphisme => près de 14 clubs ont fait appel au CoDep pour moderniser, professionnaliser et booster leur communication pour la rentrée 22-23. Profitez-en !
- **Communication digitale** : le site internet epgv73.fr a pris un bon rythme de croisière depuis son lancement en juin 2021 mais il est intéressant de voir les pics de fréquentation lors des campagnes de communication et/ou en lien avec les réseaux sociaux. Sans surprise, ce sont les clubs des agglomérations qui récoltent le plus de vues mais aussi car ce sont souvent eux qui ont un site internet adéquat.
- **Google et réseaux sociaux** (Facebook, Instagram) : Le but est toujours dans l'idée d'augmenter la visibilité du réseau et de créer une « communauté » en maintenant une présence régulière et une mise à jour systématique des infos.

Josie Vermorel, Présidente du CoReg, prend la parole pour souligner l'importance du croisement des informations entre les clubs et le CoDep afin de faire vivre le tissu associatif : vérification des coordonnées chaque saison, listes exhaustives des pratiques proposées...

#### ⇒ **Rapport d'activité soumis au vote et adopté à l'unanimité des membres présents**

### Rapport financier, saison 2021-2022

Sylvie Aubertiny passe la parole à Bruno Ambier, secrétaire comptable du Codep EPGV 73, pour la présentation des bilans financiers (cf. tableaux en annexes).

#### Compte de résultats

Le total des charges au 31 août 2021 est de **210 788.25€**

Le total des produits au 31 août 2021 est de **198 421.07€**

Soit un déficit de **-12 337.18 €** pour la saison 2021-2022.

#### Bilan Financier

Un rapport simplifié avec répartition des charges est présenté à l'assistance.

Bruno Ambier présente notamment les actions de développement avec des dépenses plus faibles que prévu : Be Fit avec 4 152€ engagés / la Gym en milieu carcéral avec 1 869.65€ (salaire de l'animatrice)

Un important poste de charges est à noter avec la prise en charge par le CoDep des licences animateurs pour 3 105.90€ au total (pour 90 animateurs et ABR).

Sur 2 ans, cela a représenté plus de 7 000€ pris en charge par le CoDep sans répercussion sur les clubs, ce qui est un effort conséquent.

Les charges de personnel restent dans les objectifs avec le versement des licences à la fédération, les dotations aux amortissements (ordis, bâtons...)

Pour ce qui est des produits

- France Parkinson : 1 920€ vente et prestations de services
- Les subventions d'exploitation sont inférieures à ce qui était prévu ou demandé car les subventions obtenues ont été revues à la baisse : 3 000€ au lieu de 6 000€ pour le FDVA par exemple. L'AFPT par contre a été majorée de 1 600€ par rapport à ce qui a été prévu avec 11 749€ qui ont servi à l'achat de matériel...
- Les produits de gestion courante concernent les licences collectées et le versement fédéral.

Il est à souligner que le CoDep vit avec 43 604€.

Sur la saison 21-22, 5 licences collectives ont été accordées par la fédération.

Bruno Ambier rappelle que sur les affiliations de clubs, le CoDep ne touche rien.

Le CoReg participe au budget avec un soutien financier pour la gym en milieu carcéral, pour le Be Fit de la saison 20-21 et pour l'APA pour 1 860€.

- Les produits financiers représentent 400€.
- Les transferts de charges d'exploitation concernent des opérations comme Odyssea, le SSTS... sur lesquelles le CoDep ne touche rien.

Pour rappel, le SSTS (visites médicales) est payé par le CoDep regroupant et facturé aux clubs.

Le CoDep cotise. Les clubs inscrits sous le CoDep regroupant ne paient pas de cotisation annuelle calculée sur la masse salariale brute mais doivent mettre à jour chaque année la liste de leurs animateurs.

Josie Vermorel félicite notre CoDep en signalant que nous sommes un des rares CoDep à procéder ainsi, ce qui représente une grosse économie pour les clubs.

Kaïs Ben Moussa précise que la loi dit qu'une visite médicale est obligatoire tous les 5 ans dans le même métier en tant qu'animateur selon la classification de risques.

- Sur le budget, apparaissent une reprise et un remboursement pour la charge locative de bureau au sein de la Maison des Sports.

Bruno Ambier rappelle que le bilan financier est à lire comme une photo à l'instant T mais signale que la trésorerie nette est stable et qu'un bilan à 130 766,56€ est très satisfaisant.

Question concernant la Licence Collective : Anne Lefay d'Aix-les-Bains demande des précisions sur les licences collectives. Josie Vermorel rappelle que la fédération incite à prendre des licences individuelles et qu'il faut passer par le CoDep pour en faire la demande. Elle souligne que la licence Développement, pour lancer une activité par exemple, doit amener à la prise de licences individuelles. Il existe par ailleurs les licences sociales et partenariales (gym en milieu carcéral...).

#### ⇒ **Bilan financier soumis au vote et adopté à l'unanimité des membres présents**

#### **Affectation du fonds de réserve**

Bruno Ambier note que l'affectation du fonds de réserve a été construite sur un partage du bénéfice et des pertes. Sur proposition de la Co-Gest, il est proposé de partager le résultat négatif à 50-50 pour répercussion sur le fonds de réserve des cd et fonds de réserve des salariés.

#### ⇒ **Affectation du fonds de réserve soumise au vote et adoptée à l'unanimité des membres présents**

#### **Bilan des aides et soutiens aux clubs**

Nicole Camelin prend la parole pour expliquer comment est financé, depuis 5 ans, le soutien aux clubs et précise que la part collectée des licences ne fait que transiter dans les clubs tout comme au CODEP. Malgré l'effritement des licences dû à la crise du Covid-19, le soutien aux clubs n'a pas failli avec une constante d'affectation chaque année.

Le soutien se fait sous différentes formes : aide et matériel, participation des élus du CoDir aux réunions et AG des clubs... La comptabilité analytique permet de voir où va l'argent, le soutien financier aux associations, à la formation des animateurs, à la prise en charge des licences animateurs...

La réversion des licences au CoReg est totalement absorbée par le CoDep.

70% de la masse salariale du CoDep est affectée à l'aide aux clubs (Impact Emploi, aide aux feuilles de paye des salariés, communication, Développement...).

Mais Nicole alerte sur le fait qu'avant on puisait sur les fonds propres du CoDep mais qu'avec la baisse des licences, il faut désormais prendre sur le fonds de réserve.

Pour augmenter le fonds de réserve, on augmente la part départementale sur la licence.

La valorisation des bénévoles du CoDir en heures effectuées dans chaque mission représente 11 000€ (à 12€ de l'heure sans charge) et témoigne de l'engagement des bénévoles.

#### **Lecture des vérificateurs aux comptes**

Michèle Roux (Barby) a été désignée vérificatrice aux comptes pour cette saison 2021-2022.

La vérification des comptes a été effectuée le 20 octobre 2022 en présence de Nicole Camelin, et Sylvie Tarajat.

Michèle Roux étant excusée à cette Assemblée Générale, l'attestation est lue par Sylvie Tarajat, trésorière du CoDep.

⇒ **Avis des vérificateurs aux comptes et Quitus à la trésorière votés et adoptés à l'unanimité des membres présents**

Sylvie Aubertiny fait un appel pour désigner les vérificateurs aux comptes pour la saison 22-23 : Ketty Guillet de St-Pierre d'Albigny et Michèle Roux du club de Barby proposent leur candidature.

⇒ **Vérificateurs aux comptes pour la saison 2022-2023 votés et adoptés à l'unanimité des membres présents**

## **Saison 2022-2023**

---

### **Projets de Développement**

Alizée Patiès prend la parole et présente les objectifs du développement pour la saison 22-23.

#### **Be Fit 2022**

Le CoDep était présent sur cette manifestation les 10 et 11 septembre 2022 avec un stand en 2 parties (Codep et clubs). 2 activités et 4 ateliers ont été proposés avec des retours très positifs notamment pour le club d'Aix-les-Bains. Pour l'édition 2023, nous encourageons les clubs alentours à être présents sur cette manifestation.

#### **Le sport en entreprise**

Le CoDep a travaillé sur la mise en place et l'élaboration d'un portefeuille clients, avec la réalisation de la plaquette pour démarcher les entreprises. Mise en place d'ateliers auprès de différents clients :

- Walter : espace de coworking pour PME-TPE basé sur le Bourget du Lac -> 11 séances de Boxing Energy. Le cours a très vite été complet (12-13 personnes max). L'envie est désormais de créer 2 cours différents avec Walter avec cours en extérieur au printemps éventuellement.
- DDFIP de la Savoie : mise en place de cours de yoga pour les salariés, sur 5 sites différents.

#### **Partenariat MGEN**

Une séance découverte n'a pas pu être mise en place mais sera reportée en janvier 2023. La proposition est faite sur des conférences axées sur le Sport Santé avec tests de l'état physique global des personnes -> proposition de plusieurs activités : choix du Courir Sport Santé pour plus de mixité.

#### **Foire de Savoie**

Présence du CoDep sur un stand mis à disposition gratuitement par le Conseil Départemental. Deux ateliers ont été proposés : stretching animé par Murielle Lemaire et Tai Chi animé par Michel Messina. Les retours ont été globalement positifs malgré une faible participation. Un contact a été pris avec le 13<sup>e</sup> BCA qui a apprécié le stretching.

#### **Partenariat Radiance**

Une séance de marche nordique a eu lieu à Gilly sur Isère, 2 personnes inscrites via Radiance. Une projection est faite sur 2023 avec l'envie de faire des conférences sur le sport santé et le bien-être, une convention contractualisera ce partenariat.

#### **Forum Bien Vieillir à Chambéry**

Participation du CoDep le 13 octobre 2022. Beaucoup de passages sur notre stand mais nous n'avons pas proposé d'activité cette saison. On a compté 45 demandes de clubs, bilan positif et enrichissant. Nous avons déjà constaté des prises de licences suite à cette journée. Les clubs ont proposé parallèlement des portes ouvertes la semaine du 6 au 13 octobre.

#### **Riviera des Alpes**

Aix les Bains-Riviera des Alpes est une marque déclinée par l'OTI d'Aix les Bains (Office du tourisme Intercommunal) pour valoriser le territoire aixois et de l'inter-communalité. Les valeurs partagées sont axées sur le sport santé et le bien-être. À la suite d'une rencontre entre le CoDep et Riviera des Alpes, le club d'Aix-les-Bains doit pouvoir bénéficier de ce label.

#### **Sport en fête**

Faute d'animateurs disponibles pour animer ces deux journées, le CoDep a malheureusement dû annuler sa participation les 27 et 28 août 2022.

#### **Communication**

Anne Avogadri reprend la parole pour rappeler les objectifs en termes de communication pour la saison 2022-2023 :

- Toujours suivre au plus près la communication fédérale mais aussi continuer à se faire reconnaître au niveau territorial,

- Travail en lien avec les axes de la politique de développement : conception de supports spécifiques selon les thématiques abordées,
- Recherche de nouveaux modes et supports pour communiquer : Voir pour plus d'implication du réseau dans les événements locaux, nationaux (Odyssea, Téléthon...) / Trouver comment communiquer dans les secteurs plus isolés : besoin de retours des clubs, prospection...

### **Budget prévisionnel**

Nicole Camelin et Bruno Ambier présentent les budgets prévisionnels pour la saison 2022-2023.

Les services extérieurs envisagés sont un peu plus raisonnables, les charges de personnel restent équivalentes, les charges de gestion courante sont basées sur une projection de 6 200 licences avec la réversion de la fédération et le paiement de la part régionale.

On compte 980€ de dotations aux amortissements (1/3 sur 3 ans).

Les ventes et prestations de services sont faites sur les partenariats et la mise en place d'ateliers.

Pour ce qui est des subventions affectées : AFPT 2022/2023 - PSF 2023- soutien du COREG. Il faudra veiller à répondre à des appels à projets.

Le budget 22-23 est équilibré à 215 141,67€. Le prévisionnel 23-24 se fera en fonction de la future conjoncture.

Une fois la présentation faite, le budget prévisionnel est soumis au vote.

⇒ **Le Budget prévisionnel est soumis au vote et adopté à l'unanimité des membres présents**

### **Questions diverses**

- Christine Chaland du club de Montmélian Cœur de Savoie demande quelle est l'évolution au niveau des affiliations => Nicole Camelin répond que c'est fluctuant mais que nous avons perdu 3 clubs cette saison.
  - Une demande est faite sur le risque d'employer des animateurs en auto-entrepreneurs => Kaïs Ben Moussa insiste sur le risque d'une requalification par l'Urssaf du contrat en CDI, ce qui peut être très coûteux et amener à la liquidation d'un club. L'Urssaf peut remonter sur 3 ans sur les charges salariales et patronales. Kaïs signale aussi le risque d'être attaqué aux Prudhommes. Par ailleurs, il rappelle que le club doit s'assurer également que l'auto-entrepreneur paye bien ses charges sociales. En dehors de ces risques financiers, Kaïs soulève aussi que les animateurs EPGV qui se forment au CoReg se trouvent ensuite en concurrence avec les auto-entrepreneurs, ce qui entraîne une perte de la culture fédérale et un désinvestissement des animateurs. Il insiste sur le fait que les clubs ont un discours à mener auprès des jeunes pour mettre en avant la couverture sociale et les avantages sociaux fournis par un contrat salarié.
- Il est rappelé également que le statut d'auto-entrepreneur a fait l'objet d'un rappel sur les Infos Juridiques n° 161 d'Octobre 2022. L'auto-entrepreneur est un travailleur indépendant et un lien de subordination ne doit pas être établi avec l'association.

Le club de Tours en Savoie évoque le problème d'une animatrice qui s'est mise en auto-entrepreneur mais qui est partie avec ses adhérents. La formation de l'animatrice a été prise en charge par le club et payée par la FFFEPGV => Problème de concurrence déloyale.

Josie Vermorel soulève le problème de la FFEPEGV car le métier d'animateur avant était un complément d'un autre travail. Aujourd'hui, l'animateur n'a pas d'autres emplois ailleurs. On assiste à un morcellement de l'emploi car on ne peut pas offrir de poste d'animateur à temps plein.

Claire Broué évoque les réunions de dynamique territoriale avec un axe de réflexion sur les emplois des animateurs : comment alléger les clubs de cette charge de l'employabilité des animateurs ?

Nicole Camelin rappelle l'avantage d'être sur Impact Emploi sous couvert de l'Urssaf : au Codep Savoie, Bruno Ambier gère ainsi 30 clubs et 96 fiches de paye par mois.

## Présentation de Claire Broué - CPR du nouveau CQP

La parole est donnée à Claire Broué pour présenter quelques évolutions de la formation.

- La formation des ABR a été revue et revisitée avec la fédération française de randonnée pour revoir le cursus de formation :
  - o ABR1 pourra aller soit sur raquettes soit sur ABR2
- Le CQP ALS : Claire explique rapidement les diplômes nécessaires pour pouvoir obtenir la carte professionnelle d'éducateur sportif (CQP, BPJEPS, Licence Staps...). Elle évoque les changements récents de la formation CQP en précisant que désormais le temps de travail en face à face n'a plus de limite d'heures. La rénovation du CQP se fera pour 2 ans seulement, avec enquête et questionnaire pour être validé / CQP formation initiale et derrière formations professionnelles / le métier d'éducateur sportif va se développer vers les pratiques en extérieur, pratiques en salle, en autonomie coachs sportifs, lieux de pratique différents...
- Diaporama disponible à la demande

## Elections du Comité Directeur et de son représentant

Sylvie Aubertiny rappelle à l'assistance que le CoDir travaille depuis plusieurs années en sous-effectif. Marianne Gout et Martine Pleut qui avaient été élues à l'AG de novembre 2021 sont démissionnaires, d'où cet appel à candidatures.

Sylvie Aubertiny rappelle l'investissement que cela demande mais souligne que sans volontaire le CoDep risque la dissolution.

Nicole Camelin souligne l'importance de la représentativité des territoires : Maurienne, Tarentaise... Le CoDir est formé principalement de personnes des bassins chambérien / aixois.

Suite à l'appel à candidatures, le CoDep a reçu les candidatures de Simone Gerfaud Valentin et Elisabeth Girod.

Sylvie Aubertiny signale que le vote de personnes doit se faire à bulletin secret. Josie Vermorel précise que nous pouvons faire une demande à l'assemblée pour un vote à main levée. S'il n'y a aucune opposition, le vote peut se tenir à main levée.

Aussi, une demande est faite à l'Assemblée pour un vote à main levée et aucun participant ne s'y oppose.

⇒ **Proposition d'élection du Comité Directeur à main levée soumise au vote et adoptée à l'unanimité des membres présents**

La liste des candidats au Comité Directeur pour le mandat 2021-2024 est donc la suivante :

- |                    |                           |
|--------------------|---------------------------|
| - AUBERTINY Sylvie | - TARAJAT Sylvie          |
| - CAMELIN Nicole   | - GERFAUD VALENTIN Simone |
| - GARITTA Louis    | - GIROD Elisabeth         |
| - MONNERET Nicole  |                           |

⇒ **Election de la liste des membres du Comité Directeur soumise au vote et adoptée à l'unanimité des membres présents**

Une demande est faite alors à l'Assemblée pour une poursuite du Comité Directeur en Collégiale comme cela a été le cas depuis novembre 2021.

⇒ **Demande d'organisation du Comité Directeur en Collégiale soumise au vote et adoptée à l'unanimité des membres présents**

L'Assemblée Générale est clôturée à 12h50, l'assistance est conviée à un buffet.

## ANNEXES

### **Rapport moral 2021-2022**

Bonjour à vous tous Dirigeants et Animateurs des Clubs de Savoie,

Je vous remercie chaleureusement de votre présence à cette Assemblée Générale 2021/2022, moment de partage important pour vous rendre des comptes et vous aider à comprendre la gestion de notre CODEP en lien avec la FFEPGV et le COREG AURA.

Je parle de lien car, sans le soutien logistique et financier de notre Fédération et de notre Coreg AURA, avec lesquels nous collaborons en faisant remonter les requêtes du terrain, nous ne pourrions pas apporter les aides actuelles à nos Clubs savoyards.

Le proverbe africain le confirme : « *Seul, on va plus vite, Ensemble, on va plus loin.* »

Je ne vous rappellerai pas ici tous les services rendus par le CODEP vers les dirigeants et les animateurs, nous le ferons dans le déroulé de cette AG.

La Fédération, âgée de plus de 130 ans, a élaboré le Projet Fédéral 2021-2024 avec des engagements nouveaux :

« *Une Fédération FORTE, MODERNE et CITOYENNE* » pour préparer l'avenir avec vous et nous tous acteurs de l'EPGV.

*La Fédération doit être leader du Sport Santé – du Bien-Être pour Tous et de la gestion du capital santé, et doit s'inscrire en priorité comme un partenaire incontournable dans le paysage sportif français. Une Fédération innovante et citoyenne tournée vers l'avenir et au cœur des enjeux sociétaux et nouveaux modes de pratiques.* » a écrit Marilyne Colombo, Présidente de la FFEPGV.

Un enjeu fédéral, Promouvoir le Sport Santé – Sport Bien-Etre pour tous, décliné en 4 axes :

- 1 - Conforter la cohésion fédérale de l'ensemble du réseau et des territoires
- 2 - Déployer des pratiques durables de Prévention Santé
- 3 - Faire rayonner notre expertise Sport Santé – Bien Être
- 4 - Accompagner et dynamiser la Vie Associative

Le Comité Régional AURA, organisme de formations « certifié Qualiopi », œuvre pour apporter les meilleurs atouts aux animateurs venant parfaire leurs connaissances et/ou découvrir la profession. Le Plan d'Actions Régional et le catalogue de formations sont élaborés chaque saison en fonction des besoins des Codep et adaptés aux demandes du terrain et aux effets de mode réclamés par un public toujours plus exigeant.

Vous êtes sur le terrain et vous savez tout comme nous ce que représentent ces ambitions pour inciter le plus grand nombre à pratiquer une activité physique dans vos Clubs. Nous constatons tout ce que vous mettez en place au quotidien avec le soutien des élus et des salariés du CODEP présents pour vous, les résultats parlent d'eux-mêmes.

Tenons le cap, retrouvons tous nos licenciés d'avant la crise sanitaire, gardons notre engouement et nos forces vives pour bien gérer nos structures, osons !

Merci de vos engagements réciproques et de votre attention.

Merci de votre attention.

Je voudrais adresser mes remerciements :

Aux Membres bénévoles et aux salariés du CODEP qui m'accompagnent,  
A Mme Maryline COLOMBO, Présidente Fédérale et son équipe, pour le soutien technique et financier,  
A la Collégiale du COREG EPGV AURA, organisme de formations et l'aide au développement,  
A M. Hervé GAYMARD, Président du Conseil Départemental et son équipe pour l'aide financière nécessaire à la réalisation de nos missions, la mise à disposition des locaux de la Maison des Sports,  
A M. Laurent GIRARD, Chef du service JES DSDEN et son équipe pour le soutien financier,  
A M. Jean Claude TONDEUR, Président du CDOS Savoie pour les appuis logistiques, les activités collaboratives,  
A vous tous Dirigeants bénévoles, Animateurs professionnels qui œuvrez sur le terrain pour préserver les activités de Loisirs et de Bien-Être Sport Santé acquises sur notre territoire savoyard.

**Nicole CAMELIN,**

Représentante légale de la Collégiale du Comité Départemental EPGV de Savoie

## Compte de résultat 2021-2022

CHARGES		PRODUITS	
COMPTE DE RESULTAT ARRETEAU 31 AOUT 2022	Au 31/08/2022	PREVISIONS 2021/2022	
<b>60 : ACHATS</b>	<b>2 135,35 €</b>	<b>1 600,00 €</b>	
Fournitures administratives	1 014,25 €	500,00 €	
Equipements et petitsmatériels	198,85 €	500,00 €	
Achats de matériels de sport		500,00 €	
Achat objets de communication	922,25 €	100,00 €	
<b>61 : SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>4 233,88 €</b>	<b>3 500,00 €</b>	
Location CDOSSet LOCABOX	3 429,05 €	2 500,00 €	
Assurances	680,07 €	650,00 €	
Honoraires et scossexterieurs, secrétariat CDOSS	61,40 €	150,00 €	
Entretien et maintenance + scepportunel ext.	63,36 €	200,00 €	
<b>62 : AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>26 474,44 €</b>	<b>28 340,00 €</b>	
Formations	1 439,60 €	2 000,00 €	
Formation du personnel du CODEP		39,60 €	2 000,00 €
Formation des élus du CODEP		1 400,00 €	
Aides à formation des animateurs + ABR			
Réunions collégiale	758,98 €	1 000,00 €	
Réunions de la collégiale	758,98 €	1 000,00 €	
Commissions	2 444,67 €	3 900,00 €	
Coform	58,95 €	200,00 €	
Codev + Prodev	669,72 €	1 000,00 €	
Cocom	90,25 €	100,00 €	
Cosport	354,60 €	1 600,00 €	
Cogest+ administratif du CODEP	1 271,15 €	1 000,00 €	
Assemblées Générales et autres rassemblements	2 518,51 €	1 590,00 €	
AG CODEPReceptions hors AG	1 616,77 €	800,00 €	
AG COREGet rassemblements régionaux	337,94 €	250,00 €	
AGFFEPGVet rassemblements fédéraux	509,30 €	540,00 €	
Autres rassemblements et réceptions	54,50 €		
Promotion et Développement (Prodev)	18 163,73 €	18 850,00 €	
AGdes Clubs et autres réunions	474,62 €	300,00 €	
Réunions des Clubs		300,00 €	
Soutien logistique et financier aux Clubs	2 050,30 €	1 700,00 €	
Soutien à la licence des animateurs	6 529,90 €	2 400,00 €	
COREGDynamique Territoriale	196,30 €		
Actions de Développement Spécifiques	8 912,61 €	14 150,00 €	
Gymen entreprise	209,13 €	2 500,00 €	
Gym Carcérale	1 869,65 €	2 500,00 €	
Be Fit	4 152,03 €	5 900,00 €	
Sport en FêteAix	9,00 €	300,00 €	
Jeudide l'été			
Fête du Sport Chambéry			
Odyssaeet Octobre Rose	871,00 €		
Activités Physiques Adaptées (APA)	1 801,80 €	2 950,00 €	
- France Parkinson	1 264,75 €	1 250,00 €	
- Partenariat RADIANCE	40,70 €	200,00 €	
- Autres Projets "Bien vieillir"	496,35 €	1 500,00 €	
Autres charges de gestion courante	1 148,95 €	1 000,00 €	
Internet,frais postaux, télécoms,	676,14 €	600,00 €	
Services bancaires et assimilés	472,81 €	400,00 €	
<b>64 : CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>56 557,80 €</b>	<b>52 143,16 €</b>	
Part employeur en for. Prof. Continue	882,46 €		
Rémunération du personnel	44 802,58 €	42 750,00 €	
Charges sociales + cotisation SSTS	9 432,76 €	9 393,16 €	
SSTS CODEPregroupant	1 440,00 €		
<b>65 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>120 047,95 €</b>	<b>132 119,30 €</b>	
Prélèvements LICENCESFFEPGV	113 681,95 €	127 049,30 €	
Participation COREG/licences	4 067,00 €	4 550,00 €	
Cotisation CDOSS	120,00 €	120,00 €	
Cotisation COSMOS	100,00 €	100,00 €	
Autres charges diverses		300,00 €	
Reversions techniques sur licences en cours	2 079,00 €		
<b>67 : CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>68 : DOTATIONS AUX PROV.D'EXPLOIT.</b>	<b>1 308,83 €</b>	<b>711,00 €</b>	
Prov. de régul. sur cotisations			
Provisions affectées aux projets des Clubs			
Dotations aux amortissements sur matériels	981,67 €		
Reversion avoirs sur licences	292,65 €		
Autres régularisations diverses	34,51 €		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>210 758,25 €</b>	<b>218 413,46 €</b>	
<b>VALORISATION DU BENEVOLAT</b>			
<b>VALEUR LOCATIVE DES LOCAUX DU CDOSS</b>			
<b>Résultat</b>	<b>-12 337,18 €</b>	<b>0,00 €</b>	
	<b>198 421,07 €</b>	<b>218 413,46 €</b>	
<b>78 : REPRISES SUR PROV. D'EXPLOITA</b>			
Rep.dérégul sur cotisations			
Produits à recevoir (charges Maison des Sports)			
Avoirs sur licences			
<b>REPRISE SUR PROVISIONS ANTERIEURES</b>			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>			
<b>VALORISATION DU BENEVOLAT</b>			
<b>VALEUR LOCATIVE DES LOCAUX DU CDOSS</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>			
	<b>198 421,07 €</b>	<b>218 413,46 €</b>	

## Bilan financier 2021-2022

BILAN AU 31 AOUT 2022					
ACTIF	BRUT	AMORT.	NET	PASSIF	NET
Matériels informatiques	2 945,00 €	1 656,09 €	1 288,91 €	Fonds associatifs de réserve	50 000,00 €
				Fonds affectés aux projets du CD	20 000,00 €
Dépôts et cautionnements versés	200,00 €	200,00 €	- €	Fonds affectés aux projets associatifs	28 929,85 €
				Total des fonds de réserve	98 929,85 €
				Report à nouveau en instance d'affectation	1 615,13 €
Total immobilisé	3 145,00 €	1 856,09 €	1 288,91 €	Résultat de l'exercice en cours	- 12 337,18 €
Créances Clients	336,00 €		336,00 €	Provisions réglementées	38 700,47 €
Autres créances dues	186,48 €		186,48 €		
Subvention Conseil Départemental	1 000,00 €		1 000,00 €		
Total des créances clients	1 522,48 €		1 522,48 €		
Livret A	73 311,47 €		73 311,47 €	Total des fonds propres	126 908,27 €
CSL	45 477,58 €		45 477,58 €		
Compte "Gestion des CAD"	800,00 €		800,00 €	Dettes fiscales et sociales	2 669,68 €
Compte courant du CODEPdel' EPGV73	11 177,51 €		11 177,51 €		
Total des disponibilités	130 766,56 €		130 766,56 €	Produits constatés d'avance	4 000,00 €
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>135 434,04 €</b>	<b>1 856,09 €</b>	<b>133 577,95 €</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>133 577,95 €</b>

## Fonds de réserve

AFFECTATION DES FONDS ASSOCIATIFS	Au 31 Aout 2021 après affectation voté à la dernière AG	Au 31 Aout 2022 (avant affectation)	Report du résultat de l' année	Proposition d'affectation du report à nouveau
Réserve associative	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
Fonds affectés aux projets du CD	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
Fonds affectés aux projets des associations membres du CD	28 929,85 €	28 929,85 €	28 929,85 €	23 568,83 €
Report à nouveau en instance d'affectation	1 615,13 €	1 615,13 €	- 10 722,05 €	
Résultat en instance d'affectation	-	12 337,18 €		
Fonds affectés à l'emploi des salariés	38 700,47 €	38 700,47 €	38 700,47 €	33 339,45 €
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES ASSOCIATIFS</b>	<b>139 245,45 €</b>	<b>126 908,27 €</b>	<b>126 908,27 €</b>	<b>126 908,27 €</b>

## Bilan des aides & soutiens aux clubs

AIDES ET SOUTIENS ACCORDEAUX CLUBS	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Nb de licences	8227	8030	8265	4902	5810
part départementale collectée sur licence	37 021,50 €	36 135,00 €	37 192,50 €	22 059,00 €	26 145,00 €
Aide et soutien matériel aux ass.+ réunions	733,04 €	498,03 €	282,39 €	232,45 €	769,67 €
Aide et soutien financier aux ass.	1 579,50 €	2 396,50 €	1 137,79 €	4 026,19 €	1 888,57 €
Aides financières aux animateurs et formations	1 383,66 €	1 520,00 €	1 100,00 €	600,00 €	1 400,00 €
Prise en charge des licences animateurs			4 170,00 €	2 856,00 €	3 105,90 €
Prise en charge de la part de la reversion des licences COREG(prélèvement sur la Part dptale)	5 758,90 €	5 621,00 €	5 785,50 €	3 431,40 €	4 067,00 €
Autres prises en charges diverses			813,55 €		
Affectation des charges de salaire à l'aide aux clubs (70% estimée de la masse salariale + globale)	33 400,00 €	29 300,00 €	31 305,00 €	27 900,00 €	37 964,74 €
<b>TOTAL DESSOUTIENS AUX CLUBS</b>	<b>42 855,10 €</b>	<b>39 335,53 €</b>	<b>44 594,23 €</b>	<b>39 046,04 €</b>	<b>49 195,88 €</b>
Différentiel par rapport à la part collectées (investissement du CODEP sur fonds propres)	5 833,60 €	3 200,53 €	7 401,73 €	16 987,04 €	23 050,88 €
Fonds affectés aux projets associatifs (bilan du CODEP) Provision effectuées	6 919,43 €	13 728,08 €	16 929,85 €	28 929,85 €	23 568,83 €
Fonds propres disponibles à l'engagement pour le soutien au réseau associatif	1 085,83 €	10 527,55 €	9 528,12 €	11 942,81 €	517,95 €

Valorisation chiffrées du bénévolat des membres du CODEP				
Nb d'heures effectuées		353,25	743,5	587,50 €
Taux de valorisation estimé		12,00 €	12,00 €	12,00 €
Valorisation monétaire moyenne		4 239,00 €	8 922,00 €	7 050,00 €
				11 178,00 €

## Budget prévisionnel 2022-2023

CHARGES			PRODUITS		
COMPTE DE RESULTAT ARRETEAU 31 AOUT 2022		Au 31/08/2022	PREVISIONS		PREVISIONS
			2022/2023		2022/2023
60 : ACHATS	2 135,35 €	2 000,00 €			
Fournitures administratives	1 014,25 €	1 000,00 €			
Equipements et petitmatériels	198,85 €				
Achats de matériels de sport		500,00 €			
Achat objets de communication	922,25 €	500,00 €			
61 : SERVICES EXTERIEURS	4 233,88 €	3 840,00 €			
Location CDOSEt LOCABOX	3 429,05 €	2 500,00 €			
Assurances	680,07 €	690,00 €			
Honoraires et scsexternes, secrétariat CDOSS	61,40 €	450,00 €			
Entretien et maintenance + scepsonnel ext.	63,36 €	200,00 €			
62 : AUTRES SERVICES EXTERIEURS	26 474,44 €	23 200,00 €			
Formations	1 439,60 €	2 000,00 €			
Formation du personnel du CODEP					
Formation des élus du CODEP	39,60 €	2 000,00 €			
Aides à formation des animateurs + ABR	1 400,00 €				
Réunions collégiale	758,98 €	1 000,00 €			
Réunions de la collégiale	758,98 €	1 000,00 €			
Commissions	2 444,67 €	3 000,00 €			
Coform	58,95 €	100,00 €			
Codev + Prodev	669,72 €	1 000,00 €			
Cocom	90,25 €	100,00 €			
Cosport	354,60 €	800,00 €			
Cogest + administratif du CODEP	1 271,15 €	1 000,00 €			
Assemblées Générales et autres rassemblements	2 518,51 €	1 850,00 €			
AG CODEP et réceptions hors AG	1 616,77 €	1 100,00 €			
AG COREG et rassemblements régionaux	337,94 €	250,00 €			
AG FFEPGV et rassemblements fédéraux	509,30 €	500,00 €			
Autres rassemblements et réceptions	54,50 €				
Promotion et Développement (Prodev)	18 163,73 €	14 350,00 €			
AGdes Clubset autres réunions	474,62 €	500,00 €			
Réunions des Clubs					
Soutien logistique et financier aux Clubs	2 050,30 €	2 000,00 €			
Soutien à la licence des animateurs	6 529,90 €	1 800,00 €			
COREG Dynamique Territoriale	196,30 €				
Actions de Développement Spécifiques	8 912,61 €	10 050,00 €			
Gym en entreprise	209,13 €	1 500,00 €			
Gym Carcérale	1 869,65 €	1 900,00 €			
Be Fit	4 152,03 €	4 000,00 €			
Sport en FêteAix		9,00 €			
Jeudi de l'été					
Fête du Sport Chambéry					
Odyssea et Octobre Rose	871,00 €	900,00 €			
Activités Physiques Adaptées (APA)	1 801,80 €	1 750,00 €			
- France Parkinson	1 264,75 €	1 250,00 €			
- Partenariat RADIANCE	40,70 €				
- Autres Projets "Bien vieillir"	496,35 €	500,00 €			
Autres charges de gestion courante	1 148,95 €	1 000,00 €			
Internet,frais postaux, télécoms,	676,14 €	600,00 €			
Services bancaires et assimilés	472,81 €	400,00 €			
64 : CHARGES DE PERSONNEL	56 557,80 €	56 000,00 €			
Part employeur en for. Prof. Continue	882,46 €				
Rémunération du personnel	44 802,58 €	45 000,00 €			
Charges sociales + cotisation SSTS	9 432,76 €	9 500,00 €			
SSTS CODEP regroupant	1 440,00 €	1 500,00 €			
65 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	120 047,95 €	129 120,00 €			
Prélèvements LICENCES FFEPGV	113 681,95 €	124 700,00 €			
Participation COREG/licences	4 067,00 €	4 200,00 €			
Cotisation CDOSS	120,00 €	120,00 €			
Cotisation COSMOS	100,00 €	100,00 €			
Autres charges diverses					
Reversions techniques sur licences en cours	2 079,00 €				
67 : CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68 : DOTATIONS AUX PROV.D'EXPLOIT.	1 308,83 €	981,67 €			
Prov. de régul. sur cotisations					
Provisions affectées aux projets des Clubs					
Dotations aux amortissements sur matériels	981,67 €	981,67 €			
Reversion avoirs sur licences	292,65 €				
Autres régularisations diverses	34,51 €				
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	210 758,25 €	215 141,67 €			
<b>VALORISATION DU BENEVOLAT</b>					
<b>VALEUR LOCATIVE DES LOCAUX DU CDOSS</b>					
<b>Résultat</b>	<b>-12 337,18 €</b>	<b>0,00 €</b>			
	198 421,07 €	215 141,67 €			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>198 421,07 €</b>	<b>215 141,67 €</b>			
<b>VALORISATION DU BENEVOLAT</b>					
<b>VALEUR LOCATIVE DES LOCAUX DU CDOSS</b>					
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>198 421,07 €</b>	<b>215 141,67 €</b>			